



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations familiales

Question écrite n° 77065

Texte de la question

Mme Valérie Rosso-Debord attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'absentéisme scolaire. Le Gouvernement souhaite faciliter la suspension des allocations familiales. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quels cas et selon quelle procédure la suspension des allocations familiales sera mise en oeuvre. De plus, Si l'absentéisme scolaire doit être combattu, à partir du moment où, dans une famille, un seul enfant serait concerné par l'absentéisme, cette mesure risque de pénaliser injustement les autres enfants du foyer. Elle demande si une telle mesure ne constitue pas, de façon générale, une atteinte au principe d'égalité de traitement.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rosso-Debord](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77065

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4402

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)